

# Programme La culture à l'école

## Volet *Thématiques et interdisciplinarité (Culture d'ici)* Formulaire de présentation de projet Édition 2025-2026

Ce formulaire doit être rempli avec Adobe Reader ou Acrobat Pro.

Nom de l'établissement :						
Nom du ou des autres établissements, s'il y a lieu :						
Centre de services scolaire ou commission scolaire :						
Le partenaire est de la même région que l'établissement scolaire ou d'une région périphériq	que :					
Titre du projet :						
Liens avec la culture d'ici. Expliquez en quoi ce projet met en lumière la culture québécoise	dans toute sa diversité (environ 25 mots) :					
Disciplines scolaires visées par ce projet (un minimum de deux disciplines est requis) :						
Liens avec le Programme de formation de l'école québécoise (compétences disciplinaires, publiculturels, etc.) :  Résumé du projet (environ 175 mots) :	progression des apprentissages, repères					
Date de début (année-mois-jour) : Date de fin (année-m	pois iour) :					

### B – Partenaires culturels du projet

Nom du partenaire culturel 1 :
Statut du partenaire culturel 1 :
Le partenaire culturel est-il inscrit au <u>Répertoire culture-éducation</u> ou sur la <u>Liste des organismes de culture scientifique</u> ?
Oui Veuillez inscrire le lien Web de la fiche descriptive du partenaire culturel qui se trouve dans le Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique.
<ul> <li>Non</li> <li>Est-ce que le partenaire culturel a travaillé auprès d'une clientèle jeunesse depuis plus de deux ans?</li> <li>☐ Oui</li> <li>Veuillez décrire brièvement l'expertise du partenaire culturel auprès d'une clientèle jeunesse.</li> </ul>
Non Pour être admissible, le partenaire culturel doit posséder plus de deux ans d'expérience avec une clientèle jeunesse.
Adresse du site Web du partenaire culturel :
<b>Explication</b> du choix du partenaire culturel retenu pour la réalisation de ce projet. Téléchargez tout document démontrant l'expertise du partenaire culturel en lien avec le projet.
Nom du partenaire culturel 2 :
Statut du partenaire culturel 2 :
Le partenaire culturel est- il inscrit au Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique?
Oui Veuillez inscrire le lien Web de la fiche descriptive du partenaire culturel qui se trouve dans le Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique.
□ Non Est-ce que le partenaire culturel a travaillé auprès d'une clientèle jeunesse depuis plus de deux ans?
Oui Veuillez décrire brièvement l'expertise du partenaire culturel auprès d'une clientèle jeunesse.
□ Non Pour être admissible, le partenaire culturel doit posséder plus de deux ans d'expérience avec une clientèle jeunesse.
Adresse du site Web du partenaire culturel :
<b>Explication</b> du choix du partenaire culturel retenu pour la réalisation de ce projet. Téléchargez tout document démontrant l'expertise du partenaire culturel en lien avec le projet.

25-124-06 (2025-06)

Ministère de l'Éducation Page 2 de 6

### **B – Partenaires culturels du projet** (suite)

Nom du partenaire culturel 3 :
Statut du partenaire culturel 3 :
Le partenaire culturel est- il inscrit au Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique?  Oui  Veuillez inscrire le lien Web de la fiche descriptive du partenaire culturel qui se trouve dans le Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique.
<ul> <li>Non</li> <li>Est-ce que le partenaire culturel a travaillé auprès d'une clientèle jeunesse depuis plus de deux ans?</li> <li>☐ Oui</li> <li>Veuillez décrire brièvement l'expertise du partenaire culturel auprès d'une clientèle jeunesse.</li> </ul>
Non Pour être admissible, le partenaire culturel doit posséder plus de deux ans d'expérience avec une clientèle jeunesse.
Adresse du site Web du partenaire culturel :  Explication du choix du partenaire culturel retenu pour la réalisation de ce projet. Téléchargez tout document démontrant l'expertise du
partenaire culturel en lien avec le projet.
Nom du partenaire culturel 4 :
Statut du partenaire culturel 4 :
Le partenaire culturel est- il inscrit au Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique?  Oui  Veuillez inscrire le lien Web de la fiche descriptive du partenaire culturel qui se trouve dans le Répertoire culture-éducation ou sur la Liste des organismes de culture scientifique.  Non
Est-ce que le partenaire culturel a travaillé auprès d'une clientèle jeunesse depuis plus de deux ans?  — Oui
Veuillez décrire brièvement l'expertise du partenaire culturel auprès d'une clientèle jeunesse.  Non Pour être admissible, le partenaire culturel doit posséder plus de deux ans d'expérience avec une clientèle jeunesse.  Adresse du site Web du partenaire culturel :
<b>Explication</b> du choix du partenaire culturel retenu pour la réalisation de ce projet. Téléchargez tout document démontrant l'expertise du partenaire culturel en lien avec le projet.

25-124-06 (2025-06)

Ministère de l'Éducation Page 3 de 6

### C – Travail d'expérimentation des élèves

Nombres d'élèves qui participent au projet							
Éducation préscolaire et enseignement primaire			Enseignement secondaire		Formation	Formation générale	
Préscolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2e cycle	3 <sup>e</sup> cycle	1er cycle	2 <sup>e</sup> cycle	professionnelle	des adultes

Description do	l'intention néd	agagigua du pr	sist Ou'set se	مريد امم ذاكريم	anniandrant at a	an guai aga annrantiagas	vaa narmattrant ila da
Description de l'intention pédagogique du projet. Qu'est-ce que les élèves apprendront et en quoi ces apprentissages permettront-ils de faire des liens avec la ou les thématiques ciblées?							
laire des lieris	avec la ou les i	inematiques cit	nees?				
Description de	s activités nron	nsées aux élèv	es de ce qui e	est attendu d'eux	et du temps pr	évu pour la réalisation :	
Description de	o dolivitos prop	osces aux eie i	05, de 06 qui 0	ost atteriaa a caz	cet du temps pr	eva pour la realisation.	
Description de	s annrentissad	es aue les élèv	es devront réa	liser avant la vei	nue du ou des n	artenaires culturels :	
Boomption do	о арргопиосад	00 900 100 0101	oo dovront rod	iloor avant la voi	ido da oa doo p	artorianos caltarolo .	
Description de	s nouveaux an	nrentissages gi	ıi seront réinve	estis après le pro	niet ·		
Becompaign de	o nouvouux up	promissages q		one apree to pre	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		

#### D – Retombées

Retombées escomptées du projet pour les élèves, le ou les partenaires culturels, les enseignants et l'ensemble de l'école ou de la communauté, s'il y a lieu.

25-124-06 (2025-06)

Ministère de l'Éducation Page 4 de 6

#### E – Allocation demandée

Les calculs sont faits automatiquement lorsque la grille est remplie électroniquement.

Les montants indiqués doivent être conformes aux règles administratives du <u>programme La culture à l'école</u> et inclure les taxes. Aux lignes A, B, C et D, l'artiste, l'écrivain ou l'organisme culturel qui est assujetti aux taxes doit cocher la case prévue à cet effet.

	Assujettissement aux taxes	Montant par jour	Nombre de jours	Total
A Honoraire du partenaire culturel 1 Nom :	☐ Oui ☐ Non	547 \$	<b>x</b> =	  - 
<b>B</b> Honoraire du partenaire culturel 2 Nom :	☐ Oui ☐ Non	547 \$	<b>x</b> =	=
C Honoraire du partenaire culturel 3 Nom :	☐ Oui ☐ Non	547 \$	 <b>x</b>	 = 
<b>D</b> Honoraire du partenaire culturel 4 Nom :	☐ Oui ☐ Non	547 \$	 <b>x</b> = 	 = 
E Total des frais liés aux honoraires (A+B+C+	D)			
F Frais liés au séjour et aux déplacements du part	tenaire culturel 1 *	2	<b>X</b> =	= !
<b>G</b> Frais liés au séjour et aux déplacements du part	tenaire culturel 2*	2	<b>X</b> =	= !
H Frais liés au séjour et aux déplacements du part	enaire culturel 3*	2	<b>X</b> =	=
I Frais liés au séjour et aux déplacements du part	enaire culturel 4*		X =	· = ·
J Frais pour le matériel spécialisé et la location d'é les frais liés à l'achat de livres pour un projet imp		2	 <b>X</b>	 = 
<b>K</b> Frais administratifs engagés par l'école ou par le services scolaire ou la commission scolaire**		 <b>X</b> = 	  - 	
L Total des autres frais admissibles (F+G+H+	I+J+K)			
M Dépenses non admissibles				
S'il y a lieu, préciser :				
N Allocation demandée (E+L)				

Il est à noter que le montant maximal que peut accorder le Ministère pour le financement d'un projet est de 50 000 \$.

25-124-06 (2025-06)

Ministère de l'Éducation Page 5 de 6

<sup>\*</sup> La justification des frais pourrait être demandée aux partenaires scolaires et culturels dans un document complémentaire.

<sup>\*\*</sup> Les frais de préparation et d'administration sont admissibles et ne doivent pas dépasser 15 % des honoraires du ou des partenaires culturels, pour un maximum de 1 200 \$ par projet.

Les signatures numériques sont autorisées.				
Titre du projet :				
Partenaire(s) culturel(s) Important, les artistes et les écrivains peuvent être associés à la présentation d'un seul projet à réaliser pendant l'année scolaire en cour				
☐ Nous confirmons que le  ou les partenaires culturels ont été informés du dépôt de ce p	orojet.			
Responsable du projet à l'école				
Nom:				
Signature	Date (année-mois-jour)			
Direction de l'école				
Nom:				
Signature	Date (année-mois-jour)			
G – Consentement				
Pour favoriser le rayonnement des projets ayant lieu dans les écoles dans le cadre du promouvoir ce volet du programme <i>La culture à l'école</i> , le ministère de l'Éducation (MEQ) et (MCC) pourraient, avec l'autorisation des directions d'école et des partenaires culturels, retenus.	t le ministère de la Culture et des Communications			
Vous êtes libres d'accepter ou de refuser la diffusion du projet. Un refus de votre part n'entraînera aucune conséquence. Si vous acceptez, vous accordez gratuitement aux ministères le droit de diffuser la description du projet et les photos qui seront transmises ultérieurement, sans limite de temps ni limite territoriale, et ce, pour toute la durée de leur utilisation.				
Oui Non				
L'école et le ou les partenaires culturels accordent au MEQ et à ses mandataires ainsi qu'au MCC une licence non exclusive, non transférable et irrévocable leur permettant de diffuser la description de leur projet.				
L'école et le  ou les partenaires culturels accordent au MEQ et à ses mandataires ainsi qu'au MCC une licence non exclusive non transférable et irrévocable leur permettant de diffuser les photos qu'ils feront parvenir ultérieurement. L'école confirme				

F - Signatures

Ce formulaire doit être transmis par l'**outil de transmission** que vous trouverez dans la section **Élaboration et soumission d'un projet** sur <u>cette page</u> une fois la période de soumission des projets ouverte.

avoir le consentement parental pour une telle utilisation et une telle diffusion des œuvres ou de l'image des élèves.

Ministère de l'Éducation Page 6 de 6